

0070016E
ACADEMIE DE GRENOBLE
LP LYCEE DES METIERS HOTELIER
161 VOIE D'AUBESSON
07110 LARGENTIERE
Tel : 0475391364

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 32
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 08/06/2026
Réuni le : 16/06/2026
Sous la présidence de : Stephanie Soloy
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

CONVENTION D'OCCUPATION DES LOCAUX PAR RATIONAL: Le conseil d'administration vote la convention d'occupation des locaux avec Rational SAS FRANCE pour une formation et démonstration à l'égard des clients de rational à l'utilisation du matériel de Rational gracieusement mis à la disposition de l'établissement. A ce titre le conseil d'administration demande à ce que Rational bénéficie d'une mise à disposition gratuite des cuisines pédagogiques, étant entendu que la société gère l'intégralité de l'évènement ainsi que la remise en état des locaux. Les formations se tiendront le 21 septembre 2026, 12 octobre 2026, 16 novembre 2026, 14 décembre 2026, 11 janvier 2027, 8 février 2027, 8 mars 2027, 5 avril 2027.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0